

MESURES ANTI-COVID POUR GARANTIR VOTRE SÉCURITÉ

Mesures d'hygiène

Appliquer les mesures de protection recommandées par l'OFSP.

A l'entrée du centre, un désinfectant est à disposition et son utilisation est obligatoire.

Retirer vos chaussures à l'entrée du centre, des chaussons sont à disposition.

Le matériel à disposition pour les cours doit être désinfecté après chaque utilisation (spray à disposition).

Dans la mesure du possible venir déjà changé, le vestiaire n'étant disponible que pour une personne.

Le port du masque est obligatoire à l'entrée du centre jusqu'à la salle de cours.

Celui-ci peut être retiré pendant le cours.

Mesures de distanciation sociale

Un espace de 1.5 mètres entre chaque personne doit être respecté à l'accueil, dans la salle chaque élève dispose d'un espace de 4m² pour sa pratique.

Les espaces pour les tapis sont indiqués dans la salle.

Mesure de traçabilité

Les données personnelles des participants sont collectées, ce qui comprend nom, prénom, domicile et un moyen de contact fiable, tel un numéro de téléphone portable où la personne peut être jointe sans délai. Vos coordonnées peuvent être utilisées pour un traçage de contacts.

Autres mesures

Les cours sont limités à 8 participants maximum (professeur inclus) ; cela garantit 4.5 m² par personne.

Les cours sont espacés de 15 à 30 minutes.

Les participants doivent nettoyer le matériel utilisé et doivent libérer l'espace au plus vite afin d'éviter de croiser les membres des cours suivants.

Le centre vous propose des cours privés ou semi-privés (jusqu'à 3 participants) sur demande et sur rendez-vous.

N'hésitez pas à vous informer auprès du secrétariat.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

Ces mesures sont temporaires et adaptées en fonction des recommandations de l'OFSP